

1595 / 09 / SG

Monsieur le Sénateur,

Alors qu'elles comptent en leur sein de très grandes entreprises particulièrement performantes, l'économie et l'industrie françaises manquent cruellement d'entreprises de taille intermédiaire (ETI). Cette faiblesse a des conséquences structurelles majeures sur la capacité de notre pays à innover, croître, exporter et créer de nouveaux emplois. On sait qu'outre-Rhin, un solide tissu d'ETI, au sein duquel se trouvent 60 % des « champions cachés » mondiaux, est responsable à lui seul de 40 % des exportations allemandes. D'un point de vue plus conjoncturel, cette caractéristique réduit notre capacité à sortir rapidement par le haut de la crise actuelle car nous manquons d'entreprises capables de se placer sur les marchés mondiaux qui sont en train d'être reconfigurés.

Aussi importe-t-il de revoir en profondeur la politique menée à l'égard de ces entreprises, de manière à favoriser l'accroissement du nombre et de la puissance des ETI en France ainsi que leur contribution à la réindustrialisation du pays.

Dans cette double perspective, il conviendrait de conduire une réflexion sur les réponses particulières à apporter aux problématiques que rencontrent tant les PME dans leur croissance que les ETI dans leur développement. L'augmentation des fonds propres pour passer de la PME à l'ETI, la facilitation de la transmission de ces entreprises au capital social souvent familial, l'intensification de leur présence sur les marchés internationaux, l'approfondissement du soutien au processus d'innovation, le resserrement des liens qu'entretiennent les PME à fort potentiel de croissance et les ETI avec les grands groupes, les adaptations souhaitables de la réglementation administrative, fiscale, boursière, sociale, font partie des pistes à explorer.

Le renforcement des entreprises innovantes et exportatrices, et en particulier de leurs fonds propres, figure parmi les thèmes sur lesquels la commission sur les priorités stratégiques d'investissement et l'emprunt national est chargée de réfléchir. En outre, des initiatives ont déjà été prises en matière de soutien des grands groupes, notamment le « Pacte PME », mis en œuvre par le comité Richelieu avec le concours financier d'OSEO, qui pourrait être élargi aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, aux banques et aux investisseurs, de manière à ce que l'ensemble des acteurs de l'écosystème contribuent collectivement au renforcement des PME avec lesquelles ils travaillent.

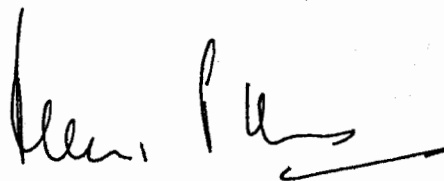
Monsieur Bruno RETAILLEAU
Sénateur de la Vendée
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Dans le prolongement de ces initiatives, je souhaite que vous réfléchissiez aux mesures qui permettraient d'augmenter le nombre des ETI en France, en favorisant leur capacité d'innovation, d'exportation et plus généralement leur développement, et ainsi de contribuer à la réindustrialisation de notre pays.

Un décret vous nommera, en application des dispositions de l'article L.O. 297 du code électoral, en mission auprès de Madame Christine LAGARDE, Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

Je souhaiterais disposer de vos premières conclusions d'ici le 15 décembre 2009 et de votre rapport définitif pour la fin janvier 2010.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon', with a long horizontal stroke extending to the right.

François FILLON